

### FLASH INFOS DIRECTEURS - Numéro 9 -

# Semaine des mathématiques du 7 mars au 14 Mars mais aussi tout au long du mois de Mars...

La Gazette mathématiques

Mission maternelle

Des ressources de qualité sur le jeu d'échecs

## Labellisation EDD – Campagne de candidatures

- Circulaire du 27 août 2019 éducation au développement durable : Eco délégué ou label E3D
- Dépôt des candidatures du 7 mars au 24 avril. Documents à télécharger
   La Labellisation est un « label Education nationale ». Les écoles Eco-label doivent demander la labellisation car l'Eco- label n'est pas un label éducation nationale
- Accompagnement : 3 temps en visioconférence sur la période de candidature
  - Vendredi 11 mars : le contexte et la démarche de labellisation/ les indicateurs pour un diagnostic/passer d'un niveau à un autre de labellisation
  - o Vendredi 25 mars : témoignages de référent EDD écoles labellisées 1 et 3/ le plan d'action/questions
  - Vendredi 8 avril : témoignages/ évaluer les compétences/questions
- <u>Vademecum EDD</u> <u>Labellisation E3D</u> <u>Guides de l'éco-déléqué</u> <u>Le vocabulaire s'acclimate</u>

#### Vademecum des violences sexuelles et intrafamiliales

L'objectif de ce <u>vademecum</u> est triple : permettre aux professionnels de mieux connaître et comprendre les violences sexuelles intrafamiliales ; outiller les personnels afin de favoriser la libération de la parole et le repérage des élèves victimes ; renforcer les actions de prévention notamment en éducation à la sexualité

#### **EAC**

- Candidatures pour des classes à horaires aménagés (cf. Courrier joint)
- Projets PACTE : le recensement est ouvert et court jusqu'au 31 août Déposer sur ADAGE si possible avant le 30 avril

# Rappels PPMS – Incendie – Autorisation droit à l'image et à la voix

- Plan d'évacuation Incendie et PPMS : L'un et l'autre doivent être affichés dans chaque classe
- <u>Autorisation droit à l'image et à la voix</u> Pour être valable, elle doit mentionner la nature de la photo (lieu, date de prise de vue), l'utilisation prévue (diffusion sur le site web, etc.), la durée d'utilisation ou de mise en ligne. Outre ces mentions, il convient d'ajouter que l'utilisation des photos ou films réalisés ne donneront lieu à aucune rémunération d'aucune sorte